

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 700

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

437 754 427 RCS Lyon.

CYPATH.

Forme : Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée.

Capital : 820880.00 EUR.

Adresse : 201, Route De Genas, 69100 Villeurbanne.

Oppositions : Article L236-14 du code de commerce..

Commentaires : AVIS AU BODAC du traité de fusion SOCIETE ABSORBANTE SELAS CYPATH SELAS au capital de 820.880 euros Siège : 201 Route de Genas - 69100 VILLEURBANNE RCS LYON : 437 754 427 SOCIETE ABSORBEE SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS PH. HOEFLER, B. AYMARD, N. HAMANT, L. KLEIN, M. BAUDIN, JM. CASSE MEDECINS ANATOMO-CYTO-PATHOLOGISTES SCP au capital de 210.746,88 euros Siège : 21 Rempart Saint Thiebault - 57000 METZ RCS METZ : 326 534 690 ACTIF APORTE : 3.440.415 euros PASSIF PRIS EN CHARGE : 1.388.409 euros ACTIF NET APORTE : 2.051.906 euros EFFET RETROACTIF FISCAL DE LA FUSION : 1er janvier 2019 REMUNERATION DE L'ACTIF NET APORTE : création de 114.600 actions nouvelles d'un euro de valeur nominale chacune de la société absorbante à titre d'augmentation de son capital social dont 5.730 actions de catégorie A et 108.870 actions de catégorie B, attribuées aux associés de la société absorbée à raison de 0,41449 actions A de la société absorbante pour 1 part de la société absorbée, et 7,87543 actions B de la société absorbante pour 1 part de la société absorbée PRIME DE FUSION : 1.937.306 euros TRAITE DE FUSION : en date du 25 avril 2019 déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon le 30 avril 2019 et le 6 mai 2019 au Greffe du Tribunal d'Instance de Metz..